

# LCSM

LE MAGAZINE DE LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN



[www.ville-lachapellesaintmesmin.fr](http://www.ville-lachapellesaintmesmin.fr)

N°12 Hiver 2018/2019

éclairage | 07

## Église Saint-Mesmin restaurée : le patrimoine en grand

Credits photo : ©Dudier Depoorter

**sécurité** | 06  
La police municipale  
renforcée

**projet** | 14  
Le futur complexe  
sportif esquissé

LA   
CHAPELLE  
SAINT   
MESMIN 

## 04 ensemble

- 04 **santé**  
La maison de santé  
sort de terre
- 05 **petite enfance**  
Les assistants maternels  
se rencontrent
- 05 **invitation**  
Bienvenue aux nouveaux  
Chapellois
- 06 **police**  
Des moyens renforcés  
pour votre sécurité



04



Crédits photo : ©Didier Despoorter

07

## 07 dynamique

- 07 **éclairage**  
Une restauration inédite  
pour l'église Saint-Mesmin
- 10 **culture**  
Festiv'Elles : 5<sup>ème</sup> édition
- 11 **agenda**
- 12 **aventure**  
Des Chapelloises se distinguent  
au Raid Amazones
- 13 **musique**  
Un nouvel orchestre  
à l'école

## 14 horizon

- 14 **projet**  
Le futur complexe  
sportif esquissé
- 15 **internet**  
Le déploiement de la fibre  
va s'accélérer
- 15 **environnement**  
Remise des prix  
des maisons fleuries
- 16 **travaux**



14



Crédits photo : ©Ivans & Ballet

Magazine d'information édité par la mairie.  
 Directeur de la publication : Nicolas Bonneau  
 Adjointe chargée de la communication : Véronique Daudin  
 Directeur de la communication : Jean-Christophe Bernard  
 Conception et réalisation : [www.goodby.fr](http://www.goodby.fr)  
 Impression : Imprimerie Rochelaise  
 Dépôt légal : décembre 2018



2, rue du Château • 45380 LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN  
 T. 02 38 22 34 54 • F. 02 38 88 32 99  
[www.ville-lachapellesaintmesmin.fr](http://www.ville-lachapellesaintmesmin.fr)

La Chapelle-Saint-Mesmin



Nicolas Bonneau entouré de Christophe Chaillou, conseiller départemental, Marc Gaudet, président du Conseil départemental et Ludovic Pierrat, sous-préfet.



Crédits photo : ©Didier Depoorter

## Nicolas BONNEAU, Maire de La Chapelle-Saint-Mesmin

17 pratique

17 expression



18

18 instantanés

**C'est avec une immense fierté que nous avons inauguré notre église restaurée le 3 novembre dernier. Nous avons tenu notre engagement de réaliser la plus importante restauration jamais entreprise sur ce fleuron de notre patrimoine.**

L'histoire et l'identité de notre ville se confondent avec l'église Saint-Mesmin jusque dans le nom même de notre commune. Construite à partir du XI<sup>ème</sup> siècle, notre église a été l'un des premiers édifices classés monument historique en France, soulignant ainsi son intérêt à l'échelle nationale.

Il y a dix ans, nous avons pris l'engagement de procéder à sa restauration complète. Nous avons dès ce moment lancé les études préalables à la conception du projet et nous avons réuni les financements nécessaires. Je veux d'ailleurs remercier très sincèrement l'État et le Département du Loiret qui nous ont apporté une aide précieuse pour la réalisation de ce projet.

De 2012 à 2014, nous avons entrepris la restauration extérieure du bâtiment afin d'assurer sa préservation. Et cette année, nous avons effectué sa restauration intérieure afin d'achever cette belle opération de remise en état et de mise en valeur de notre patrimoine.

Propriété de la commune depuis 1905, notre église est notre bien commun. Procéder à sa restauration est non seulement une obligation, un devoir pour la commune mais c'est aussi pour nous une fierté, vis-à-vis de notre histoire et des générations précédentes qui nous ont transmis ce précieux patrimoine.

Nous avons d'ailleurs mené d'autres actions de remise en état de notre patrimoine comme la rénovation de notre piscine par exemple. Beaucoup d'autres bâtiments communaux font aussi l'objet d'importants travaux. Un nouveau complexe sportif sera par ailleurs mis en construction prochainement.

Nous travaillons en faveur de notre patrimoine non seulement au regard de notre histoire mais aussi pour préparer l'avenir de notre commune. C'est une tâche passionnante et nous nous y consacrons avec ardeur.

**solidarité****Collecte  
des végétaux**

Pour les personnes de 75 ans et plus ou les personnes à mobilité réduite, Orléans Métropole collecte vos végétaux une fois par quinzaine devant votre domicile. Renseignements et **inscriptions jusqu'au 15 juin 2019** auprès du centre social, allée des Séquoias. Les personnes inscrites en 2018 peuvent se réinscrire avec le coupon-réponse au courrier qu'ils ont reçu. Pour les nouvelles inscriptions reçues avant le 31 mars, les sacs seront livrés en avril et la collecte débutera en mai. Pour celles reçues jusqu'au 15 juin, la collecte commencera en juillet.



Lors de l'inscription au centre social, les personnes devront présenter un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une pièce d'identité. Les titulaires d'une carte d'invalidité peuvent bénéficier de ce service avant l'âge de 75 ans.

**atelier****Confection  
de chapeaux**

L'association **Les Chapeaux de Martine** confectionne bénévolement des coiffes distribuées gratuitement aux personnes atteintes de cancer. Vous pouvez aider l'association en faisant des dons de tissus ou en créant des chapeaux. Les ateliers ont lieu tous les mercredis de 14h à 17h, à l'Espace Béaire.

→ Contactez  
Martine Rousseau  
au **06 07 36 24 24**.

**santé**

# La maison de santé sort de terre

**Commencés en juillet, les travaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) avancent à bon rythme. Après les travaux de terrassement et de fondation, puis le coulage de la dalle, la structure du bâtiment en bois massif a été montée.**

La MSP est au cœur du projet porté par la municipalité avec les professionnels de santé de la ville pour accroître l'offre de soins dans notre ville. Ce projet prévoit la transformation du cabinet médical situé 35 rue de Beauvois, dont la ville a fait l'acquisition l'an dernier, en Maison de Santé Pluridisciplinaire. La construction d'une extension de 610 m<sup>2</sup> a commencé en juillet dernier et sera achevée au cours de l'été prochain. Les 220 m<sup>2</sup> du cabinet actuel seront ensuite réaménagés et livrés à l'automne 2019. La continuité de l'accueil des patients sera assurée tout au long des travaux.

Le chantier a commencé début juillet par les opérations de terrassement et de fondation. Il s'est poursuivi à la rentrée par les opérations de gros œuvre et de coulage de la dalle. La structure du bâtiment en bois massif a ensuite été montée courant novembre. La conduite des travaux est effectuée par l'agence d'architecture Adquatio, maître d'œuvre, dont le projet avait été retenu à l'issue d'une procédure de concours.

Le futur établissement de 830 m<sup>2</sup> pourra accueillir jusqu'à près d'une vingtaine de professionnels : médecins généralistes,

chirurgiens-dentistes, infirmières, sage-femme, kinésithérapeutes, podologues... Les praticiens engagés dans le projet assurent la gestion de la structure et versent des loyers à la commune, propriétaire du

*« Le futur établissement de 830 m<sup>2</sup> sera achevé à l'automne 2019. »*

bâtiment. Le projet médical a été élaboré depuis 2016 et a reçu la validation de l'Agence Régionale de Santé permettant ainsi à la Ville de bénéficier du soutien financier de l'Etat et de la Région Centre-Val de Loire pour ce projet dont l'investissement représente environ 3 millions d'euros (études, acquisition, travaux).

La Municipalité agit globalement en faveur de la présence médicale dans notre ville qui s'est déjà renforcée avec l'installation l'an dernier d'un pôle de santé, situé route d'Orléans, ayant permis l'arrivée dans notre commune de plusieurs médecins notamment ophtalmologistes, gynécologue, et pédiatre. ■

## petite enfance

# Les assistants maternels se rencontrent

Notre ville a accueilli la 2<sup>ème</sup> rencontre professionnelle des assistants maternels de la métropole orléanaise. Plus de 200 professionnels ont échangé sur la qualité de leurs relations avec les parents.

Cette deuxième édition s'est déroulée le samedi 6 octobre à l'Espace Béraire. Elle a été organisée à l'initiative des relais des assistants maternels (RAM) de la métropole. Comme l'an passé à Chécy, sur les 20 communes représentées, notre ville comptait le plus de participants. Le thème de la rencontre portait sur la qualité des relations assistants maternels-parents. Après un mot d'accueil du maire, Nicolas Bonneau, la journée a commencé par une conférence animée par Isabelle Boisset, psychologue et formatrice spécialisée dans le domaine de la petite enfance. Des ateliers d'échanges ont ensuite été animés par les responsables des RAM.

Les échanges ont porté à la fois sur les aspects réglementaires du métier comme le contrat de travail ou le salaire, et leur bonne compréhension par les parents, mais aussi sur la nature de la relation de confiance qui doit s'instaurer. L'évolution



des attentes des parents au fil du temps fut aussi au cœur des discussions. Les parents sont par exemple plus attentifs qu'auparavant aux activités proposées par les professionnels. Avec l'appui et le lien que proposent les RAM, avec le développement de la formation, ce type de journée contribue également à soutenir les assistants maternels dans la mise en œuvre de leur pratique professionnelle et dans l'évolution de leur profession. ■

## éducation

### Pré-inscriptions scolaires

Les pré-inscriptions scolaires pour la **rentrée au CP** (enfants nés en 2013) et les **petites sections** de maternelle (enfants nés en 2016) peuvent s'effectuer dès maintenant au service Education-Jeunesse, en mairie, muni d'un justificatif de domicile.

## calendrier

### Élections européennes

L'élection des représentants français au Parlement européen se déroulera le dimanche **26 mai 2019** au scrutin de liste à la représentation proportionnelle à un seul tour. La date limite d'inscription sur la liste électorale pour pouvoir voter à ce scrutin est fixée au 31 mars 2019.



**Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur l'Espace citoyens du site internet de la ville.**

## invitation

# Bienvenue aux nouveaux Chapellois

La Municipalité convie tous les Chapellois installés depuis janvier 2018 sur la commune à venir découvrir les activités et les services qui sont proposés dans notre ville à l'occasion d'une réception organisée à l'Hôtel de ville, en présence des élus et des responsables de services.

La réception aura lieu le **vendredi 1<sup>er</sup> février 2019 à 19h**. Pour la bonne organisation de cette rencontre, nous vous remercions d'effectuer votre inscription à l'aide du coupon-réponse ci-dessous.

### Coupon-réponse

À retourner avant le **26 janvier 2019** à l'Hôtel de Ville, Secrétariat du Maire, 2 rue du Château

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Habitant à La Chapelle-Saint-Mesmin depuis le : .....

**Participera à la réception d'accueil des nouveaux Chapellois le 1<sup>er</sup> février 2019.**

Nombre de personnes : ..... dont ..... enfant(s).



**Pour votre  
sécurité**

**6** policiers  
municipaux

**3** voitures &

**2** motos de police

**55** caméras de  
vidéo-protection

**3** radars  
pédagogiques

**police**

# Des moyens renforcés

# pour votre sécurité

**La municipalité a décidé de renforcer les moyens de la police municipale avec l'acquisition d'une troisième voiture, la nouvelle augmentation de ses effectifs et le développement du dispositif de vidéo-protection.**

La sécurité des biens et des personnes est une des priorités de l'action de la municipalité depuis 10 ans. Pour cela, elle a tout d'abord procédé à l'augmentation des effectifs de policiers municipaux. Composée de trois agents, la police municipale a vu ses effectifs renforcés à deux reprises ces dernières années et est aujourd'hui composée de 5 agents. Un sixième policier est en cours de recrutement. L'augmentation du nombre de policiers a permis et permettra à nouveau d'élargir leur présence et leurs horaires d'intervention.

Les moyens d'intervention de la police municipale ont aussi été renforcés. En 2013, la municipalité avait décidé l'acquisition d'une deuxième voiture de police et elle vient récemment de procéder à l'acquisition d'un troisième véhicule. Par ailleurs, le maire a décidé l'armement des policiers municipaux qui est désormais effectif. La police municipale s'est aussi dotée d'équipements liés à la sécurité routière et notamment de 3 radars pédagogiques mobiles et dispose de radars jumelles.

Un dispositif de vidéo-protection a été initié dès 2012 par la municipalité et a été complété chaque année. Avec l'installation prochaine d'une caméra supplémentaire, le dispositif total sera de 55 caméras dont deux itinérantes. Elles sont notamment disposées aux entrées de la ville, aux abords des écoles, sur les principaux équipements publics, en centre-ville et sur certains quartiers. Les images sont enregistrées en permanence et sont stockées pendant un temps réglementaire. Elles sont exploitées par la police municipale ou mises à la disposition de l'autorité judiciaire sur réquisition. Notre dispositif a déjà contribué à résoudre près d'une centaine d'enquêtes. Le système de vidéo-protection est complémentaire des autres actions de prévention et de dissuasion de la police municipale. ■



**prévention**

## La police municipale intervient auprès des jeunes

La police municipale conduit depuis longtemps des interventions de sécurité routière en milieu scolaire au sein des écoles élémentaires et du collège mais aussi auprès du conseil municipal des jeunes. Sur proposition de ce dernier, la municipalité remet d'ailleurs chaque année à tous les élèves de CM1 un gilet de sécurité afin de contribuer à sécuriser leurs déplacements. Récemment, la police municipale a lancé une opération de sensibilisation auprès des élèves de CP et CE1. Cette action, menée en lien avec les enseignants, vise à mieux faire comprendre aux enfants le rôle d'un policier, l'objectif de ses missions, le cadre de la loi et des règles communes. Environ 300 enfants sont concernés. Ils ont pu découvrir de manière ludique en quoi ils pouvaient faire confiance à un agent de police. De nouvelles actions seront prochainement mises en œuvre par la police municipale auprès des plus jeunes, notamment en lien avec leur mobilité. ■

éclairage

# Une restauration inédite

## pour l'église Saint-Mesmin

Un investissement de  
**1,6 million  
d'euros TTC**

→ Subvention Etat = 514 557 €

→ Subvention Département  
du Loiret = 300 885 €

L'église Saint-Mesmin est le fleuron du patrimoine de notre commune.

Construite à partir du XI<sup>ème</sup> siècle et classée monument historique, elle fédère à la fois l'histoire et l'identité de notre ville. Après sa restauration extérieure entreprise de 2012 à 2014, sa restauration intérieure s'est achevée. Notre église a ainsi pu retrouver tout son éclat.

L'église Saint-Mesmin a été édifée à partir du XI<sup>ème</sup> siècle. Elle a très tôt bénéficié d'un classement en tant que monument historique en 1862, soulignant ainsi son rayonnement à l'échelle nationale. Elle constitue le fleuron du patrimoine de notre ville. Son intérêt dépasse les limites de notre commune comme les chroniqueurs s'en font régulièrement l'écho.

De 2012 à 2014, la Ville, propriétaire de l'édifice, y a décidé d'importants travaux de restauration extérieure comprenant notamment le remplacement de la charpente et de la couverture, la réfection des façades et des vitraux ainsi que la mise en accessibilité de l'édifice aux personnes à mobilité réduite.

Les travaux de restauration des intérieurs du bâtiment ont commencé au début de l'année 2018. Ils ont nécessité la fermeture de l'église au public. Le chantier s'est achevé début novembre. Ces travaux

*« La plus importante  
restauration  
réalisée sur l'église. »*

ont mobilisé plusieurs corps de métiers (maçonnerie, menuiserie, peinture, électricité) et des entreprises spécialisées en restauration du patrimoine. Comme pour la restauration extérieure, la maîtrise d'œuvre du projet a été réalisée par le cabinet d'architecture de Régis Martin,

Architecte en Chef des Monuments Historiques.

Cette restauration a notamment permis la réfection des enduits, le rejointoiement des pierres de taille, l'harmonisation des élévations et des voûtes, la réparation des sols et la restauration des décors peints et des dorures. Plusieurs mises aux normes ont aussi été réalisées : réseaux d'alimentation électrique, accessibilité, sécurité incendie... Le remplacement du système de chauffage et la pose d'une nouvelle sonorisation incluant un système pour personnes malentendantes ont également été effectués. Un nouvel éclairage a été mis en place, mettant en valeur l'architecture intérieure de l'édifice.

•••

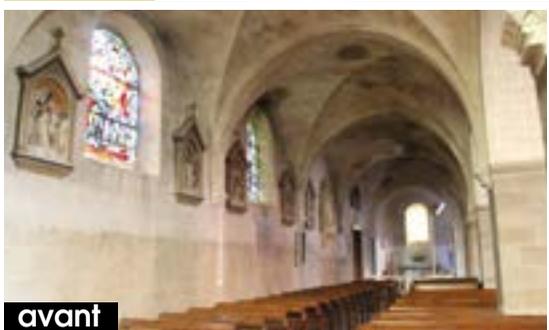


L'église Saint-Mesmin, par ailleurs située dans un cadre naturel remarquable surplombant la Loire, est un atout pour le rayonnement de notre territoire. En 2016, elle est devenue l'un des sites hôtes du prestigieux festival de musique de Sully et du Loiret.

En quelques années, l'église Saint-Mesmin a bénéficié de la plus importante restauration jamais réalisée sur l'édifice. Ce projet de 1,6 million d'euros, conduit par la Ville, a bénéficié du soutien financier de l'Etat (Ministère de la Culture) et du Département du Loiret. Plusieurs donateurs ont également souscrit en faveur du projet auprès de la Fondation du patrimoine.

L'église restaurée a été inaugurée le 3 novembre par Nicolas Bonneau, maire de La Chapelle-Saint-Mesmin, Marc Gaudet, président du Conseil départemental du Loiret et Ludovic Pierrat, sous-préfet. C'est avec satisfaction et un certain émerveillement que le public a pu découvrir la qualité de la restauration réalisée et l'éclat redonné à l'édifice.

après



avant



avant



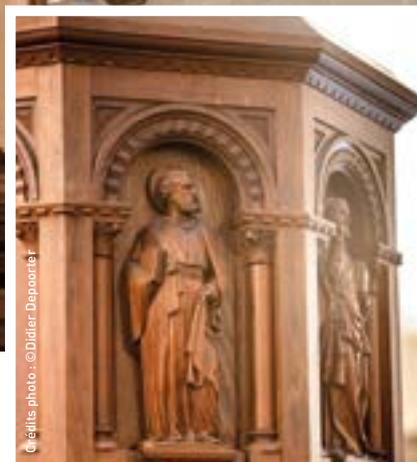
avant



après



après



## Principaux travaux réalisés

### Restoration extérieure :

- pose d'une nouvelle couverture en ardoise
- remplacement d'éléments de la charpente
- pose d'un terrasson en zinc, remplacement des gouttières et descentes d'eau pluviales
- restauration des façades et des murs gouttereaux
- remaillage des fissures et rejointoiement de pierres
- remplacement de pierres de taille
- nettoyage et restauration des vitraux, remplacement des grillages de protection
- transformation du parvis afin d'aménager l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- création d'un auvent de protection
- modification du seuil et de la hauteur de la porte ouest
- réfection de l'éclairage extérieur

### Restoration intérieure :

- purge et réfection des enduits
- rejointoiement des pierres de taille
- remaillage des fissures
- nettoyage et harmonisation des élévations et des voûtes
- réparation des sols
- restauration du tambour d'entrée
- nettoyage du chemin de croix
- restauration des décors peints et des ornements
- mise aux normes des réseaux d'alimentation électrique
- mise aux normes ERP (accessibilité - sécurité incendie)
- nouvelle installation d'éclairage
- nouvelle sonorisation incluant un système pour personnes malentendantes



avant



après

## bibliothèque

## Vacances occupées

Activités proposées par la bibliothèque municipale Louis Rouilly, en partenariat avec le pôle petite enfance, pendant les vacances d'hiver :

- **Mar 12 février** - De 10h à 12h  
**Jeux pour bébés** - De 0 à 3 ans
- **Mar 12 février** - De 14h à 17h  
**Jeux vidéo** - À partir de 7 ans (sur inscription)
- **Jeu 14 février** - De 10h à 12h  
**Jeux de construction**  
De 3 à 6 ans
- **Ven 15 février**  
De 10h30 à 11h30  
**Jouer avec Monsieur Patate**  
De 3 à 6 ans (sur inscription)
- **Mar 19 février** - De 10h à 12h  
**Atelier dessin** - À partir de 7 ans (sur inscription)

Inscriptions au **02 38 22 30 75**

## Lectures en anglais

Par Sylvie SAVRI

- Samedis 12 et 26 janvier
- Samedis 9 et 23 février
- Samedis 16 et 30 mars

**11h - Bibliothèque Municipale**  
Entrée libre

## Jeux vidéo

Tous les vendredis après-midi, en période scolaire, la bibliothèque municipale propose deux créneaux jeux vidéo sur Nintendo Switch, à 16h et à 17h.

Renseignement et inscription au **02 38 22 30 75**.

## culture

Festiv'Elles :  
5<sup>ème</sup> édition

Créé en écho à la Journée Internationale du droit des femmes, Festiv'Elles est un festival pluridisciplinaire qui interroge et valorise le rôle de la femme dans la société.

Le festival est de retour pour sa 5<sup>ème</sup> édition du vendredi 8 au dimanche 24 mars dans les villes d'Ingré, La Chapelle-Saint-Mesmin, Ormes, Saint-Jean-de-la-Ruelle, Fleury-les-Aubrais, Saran, Orléans, Saint-Jean-de-Braye, Chécy et Saint-Jean-le-Blanc. Spectacles, concerts, projections et expositions seront proposés dans ces dix villes durant deux semaines. Quatre événements seront organisés dans notre commune :

**Le Cabinet de Curiosités**, de la compagnie *Interligne*. Dans ce féminarium, résolument baroque et loufoque entre électroménager vintage et mythologie, trois femmes évoluent au milieu de cet improbable décor. Qu'on se le dise, la curiosité est un joli défaut.

→ **Samedi 9 mars, à 20h30,**  
à l'Espace Béraire - Tarifs : **9 € / 4 €**

**Scène Slam interscolaire**, avec la participation de l'école élémentaire Les Vallées.

→ **Mardi 12 mars, à 14h,**  
à l'Espace Béraire - Entrée libre



**Les figures de l'ombre**, de Theodore Melfi. Adapté d'une histoire vraie, le film raconte le destin extraordinaire des trois scientifiques afro-américaines qui ont permis aux Etats-Unis de prendre la tête de la conquête spatiale, grâce à la mise en orbite de l'astronaute John Glenn.

→ **Vendredi 15 mars, à 20h30,** à l'Espace Béraire - Tarifs : **2 € / 1 €**

**Les Monstrueuses**, lecture par Leila Anis de la compagnie de l'œil Brun.

→ **Samedi 23 mars, à 11h,**  
à la Bibliothèque Municipale - Entrée libre, sur réservation au **02 38 22 30 75**

Toute la programmation est à retrouver sur la page Facebook **Festiv'Elles**

## événement

Franck Ferrand sur la scène  
de l'Espace Béraire

L'historien et chroniqueur Franck Ferrand sera sur la scène de l'Espace Béraire le samedi 4 mai dans un stand-up au cœur de l'Histoire. Quel mystère entoure les derniers jours de Napoléon ? Où se trouve vraiment la mythique ville de Troyes ? Sur quelle fausse route Marco Polo nous a-t-il envoyé ?

C'est avec le talent qu'on lui connaît depuis des années sur les ondes et sa fabuleuse voix de conteur que Franck Ferrand nous fait vibrer au rythme de ses enquêtes. À chaque représentation le public tire au sort trois sujets avec lesquels, en virtuose, il déconstruit les vérités établies et dévoile les secrets les mieux gardés de l'Histoire. On peut le retrouver actuellement sur Radio Classique tous les jours à 9h et 14h.

→ **Samedi 4 mai, 20h30, Espace Béraire - Tarifs : 29 € / 24 € - Billetterie : ville-lachapellesaintmesmin.mapado.com**



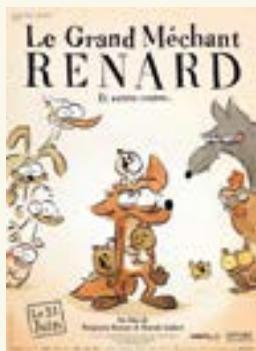
## janvier

**Sam 5**  
**Mini-braderie**  
De 9h à 12h  
Local du Secours Populaire

**Sam 12**  
**Théâtre - Le Horla**  
Compagnie Idées Mobiles  
20h30 - Espace Béaire   
Tarifs : 9 € / 4 €

**Sam 19**  
**La Nuit de la lecture**  
De 18h à 22h - Bibliothèque Municipale

**Mer 23**  
**Cinéma - Le grand méchant renard**  
Dessin-animé de Benjamin Renner et Patrick Imbert  
16h30 - Espace Béaire   
Tarifs : 2 € / 1 €



**Ven 25**  
**Collecte de Sang**  
Par l'association du Don du Sang Bénévole  
De 16h à 19h - Espace Béaire

**Dim 27**  
**Travail sur l'osier et travaux aiguille**  
Par le Groupe d'Histoire Locale  
De 8h30 à 17h - Plessis des Hauts  
Tarif : 12 €  
Inscription au 06 72 91 85 87

## février

**Ven 1<sup>er</sup>, sam 2, dim 3, lun 4, sam 9 et dim 10**  
**2<sup>ème</sup> festival photo animalière et de nature**  
Par le Club Photo Chapellois  
De 10h à 12h et de 14h à 18h  
Espace Béaire



**Ven 1<sup>er</sup>**  
**Conférence - Les insectes utiles au jardinier**  
Par les Naturalistes Chapellois  
20h - Espace Béaire  
Entrée libre

**Sam 2**  
**Mini-braderie**  
De 9h à 12h  
Local du Secours Populaire

**Dim 3**  
**Randonnée des Perce-Neige et tombola**  
3 parcours : 5 km, 10 km et 16 km  
Départ de la Guinguette à 8h

**Mar 5**  
**Atelier cinéphilie**  
Un documentaire, une vie hors norme  
18h - Bibliothèque Municipale

**Jeu 7**  
**Théâtre - Célibataires, de David Foenkinos**  
Par la Compagnie de l'Encre  
20h30 - Espace Béaire  
Tarifs : 6 € / 4 € - Réservations : a.mariot@formation-attec.com

**Sam 9 et dim 10**  
**Tournoi national U16 Garçons de Hockey en salle**  
Par le Hockey Club de La Chapelle  
Stade Aurélien Hatton  
Entrée libre  
hockeychapelle.sportsregions.fr

**Jeu 14 au dim 24**  
**Tournoi de tennis « Senior plus »**  
Catégories 35 ans, 45 ans, 55 ans et 65 ans  
Par le Tennis Club Chapellois  
Finales les sam 23 et dim 24  
www.club.fft.fr/tcchapellois

**Sam 16 et dim 17**  
**10<sup>ème</sup> Grand Weekend Spécial Clowns**  
Par le Fol Théâtre  
Sam 16 à 20h15 et dim 17 à 15h15  
Tarifs : 8 € / 4 €  
Rens. et réservations : 06 82 12 43 34 ou foltheatre@sfr.fr

**Ven 22**  
**Cinéma**  
**Demain tout commence**  
Film de Hugo Gélin  
20h30 - Espace Béaire   
Tarifs : 2 € / 1 €

**Sam 23**  
**Théâtre - Et si je restais, ainsi qu'une femme à genoux**  
Par La Piste de la Soif, au profit du Mali  
20h30 - Espace Béaire  
Tarifs : 10 € / 5 €

**Dim 24**  
**Loto**  
Par le Club de Natation Synchronisée  
Ouverture des portes : 12h  
Début des jeux : 13h30  
Espace Béaire

**Mer 27**  
**Théâtre jeune public Noé 2.0**  
Compagnie Illico Echo  
16h30 - Espace Béaire   
Tarifs : 9 € / 4 €



## mars

**Sam 2**  
**Fabrication de nichoirs et d'abris à insectes pollinisateurs**  
Par les Naturalistes Chapellois  
De 14h à 16h  
Préau de la Bibliothèque

**Dim 3**  
**Marché baby**  
Par l'Association Familiale  
De 10h à 17h - Espace Béaire  
Entrée libre

**Ven 8 et sam 9**  
**Braderie de Printemps**  
De 9h à 13h et de 14h à 17h  
Local du Secours Populaire

**Sam 9**  
**Le Printemps des Poètes**  
Lecture de poèmes par les éditions Corsaires  
11h - Bibliothèque Municipale

**Théâtre**  
**Le Cabinet de Curiosités**  
Dans le cadre de Festiv'Elles  
Compagnie Interligne  
20h30 - Espace Béaire   
Tarifs : 9 € / 4 €

**Dim 10**  
**Le patrimoine solognot en chansons et dans la bonne humeur**  
Avec Bout' Boutes en-train et organisé par le Groupe d'Histoire Local  
16h - Espace Béaire  
Tarif : 5 €

**Ven 15**  
**Cinéma**  
**Les figures de l'ombre**  
Dans le cadre de Festiv'Elles  
Film de Theodore Melfi  
16h30 - Espace Béaire   
Tarifs : 2 € / 1 €



**Sam 16**  
**Festimonde**  
**Grand festival de musique**  
Par le Secours Populaire du Loiret Avec Sadova, Les 3K, Lionel et les Ménétriers, Taraf Istolei, Olivet Jazz Band  
De 14h à 22h - Espace Béaire  
Tarif : 15 €  
Réservations : 02 38 68 22 45 ou contact@sp45.org

**Ven 22**  
**Soirée à thème : Vie des bourdons**  
Par les Naturalistes Chapellois  
20h - Maison des Naturalistes

**Ven 22, sam 23 et dim 24**  
**Théâtre - The Great Disaster, de Patrick Kermann**  
Par la Compagnie de l'Encre  
Ven 22 et sam 23 à 20h30, dim 24 à 16h30 - Espace Béaire  
Tarifs : 7 € / 5 €  
Réservations : compagniedelencre.fr

**Ven 22, sam 23 et dim 24**  
**Foire aux livres**  
Par le Secours Populaire  
De 10h à 17h - Plessis des Hautes

**Sam 23**  
**Lecture - Les Monstrueuses**  
Dans le cadre de Festiv'Elles  
Compagnie de l'œil Brun  
11h - Bibliothèque municipale   
Entrée libre, sur réservation au 02 38 22 30 75

**Du mar 26 mars au mar 2 avril**  
**Vente de livres désherbés**  
Aux horaires d'ouverture de la Bibliothèque Municipale

**Ven 29**  
**Concert - Chants du monde et Gospel**  
Par La Piste de la Soif, au profit du Mali  
Chorale Ensemble de Saint Ay et Gospel Kole's Shalom  
20h30 - Espace Béaire  
Tarifs : 10 € / 5 €

## billetterie



**Espace Béaire**  
Rue de Béaire  
45380 La Chapelle Saint Mesmin  
**02 38 22 30 79** 

Lundi, mercredi et vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h15 (16h30 le vendredi)  
Mardi et jeudi : 13h30 - 17h15

ville-lachapellesaintmesmin.  
mapado.com

## associations

## Assemblées générales

→ **APREI (Amitié avec les peuples russes)**

**Samedi 19 janvier, 15h**  
Plessis des Hauts

→ **Mecatland**

**Vendredi 25 janvier, 20h30**  
Espace Béraire

→ **Souvenir Français**

**Vendredi 25 janvier, 19h**  
Plessis des Hauts.

Un repas convivial clôturera l'assemblée. Contacter Mme Petitit au **06 11 84 16 94**.

→ **La Piste de la Soif**

**Vendredi 15 mars, 20h**  
Espace Béraire

## ateliers

## Artistes de Béraire

Il est toujours possible de vous inscrire aux ateliers de l'association Les Artistes de Béraire (dessin, aquarelle et techniques mixtes pour adultes). Pour les enfants, des places sont encore disponibles à l'atelier créatif de dessin, peinture et modelage, qui a lieu un samedi par mois.

→ **Pour toute demande d'information :**

**artistesdeberaire@gmail.com**

## Détente et loisirs

L'association chapelloise Détente et Loisirs propose un nouvel atelier **pour les enfants : sculptures sur papier mâché**.

L'atelier est animé par Carole LE BOLLOC'H, le mercredi de 14h à 15h30 et de 15h30 à 17h (2 groupes), salle René Deparday.

→ **Informations complémentaires :**  
**06 82 44 37 25**  
**detente.loisirs45.free.fr**



## aventure

# Des Chapelloises se distinguent au Raid Amazones

Parmi les 150 équipes participantes au raid nature et solidaire 100% féminin, un trio composé notamment de deux éducatrices sportives de la Ville a réussi à se hisser dans les premières places.

Vous avez pu découvrir cette équipe de choc dans le numéro 9 de votre magazine. Dans le trio, Marion et Sophie sont éducatrices sportives de la Ville. L'envie de participer à une telle aventure leur a été inspirée par Jackie, troisième membre de l'équipe et maman de Sophie, qui avait déjà effectué plusieurs raids. Elles ont baptisé leur équipe « butterfly hope » et se sont engagées en faveur de la lutte contre la maladie de Charcot et contre la leucémie. De son côté, l'organisation du Raid Amazones soutient l'association « Toutes à l'école » qui œuvre pour l'accès à l'éducation des jeunes filles dans les pays pauvres.

Marion, Sophie et Jackie se sont préparées minutieusement, pendant plusieurs mois, à affronter les épreuves qui les attendaient.



La municipalité a apporté son soutien à l'équipe

C'est avec l'esprit serein et déterminé qu'elles se sont envolées le 10 octobre pour le Sri Lanka, destination de leur semaine d'aventure. La première épreuve est encourageante : sous une chaleur écrasante et un fort taux d'humidité, elles signent un bon temps sur le trek de 16 km. Le deuxième jour, elles frappent fort et terminent deuxième à l'épreuve de canoë (sur 120 bateaux). Malgré une chute et un thermomètre qui affiche 40 degrés, elles décrochent encore un bon temps aux 50 km de VTT. Les épreuves s'enchaînent (survie, chasse aux trésors, escape game, tir à l'arc, run & bike) et l'équipe continue à se surpasser.

Les jambes sont lourdes lors de la dernière épreuve de trail sur 9,9 km dans le sable et l'océan mais l'équipe s'accroche toujours. Au final, elles décrochent la 10<sup>ème</sup> place (sur 40) en équipe de trois. Un très beau résultat, un défi plus que relevé pour Marion, Sophie et Jackie qui voulaient dépasser leurs limites et se confronter à 300 filles. Elles vont aussi reverser des fonds aux associations qu'elles soutenaient. Au-delà de l'exploit sportif, c'est aussi une aventure humaine extraordinaire, la découverte de paysages grandioses et des contacts inoubliables avec la population qui resteront dans la mémoire de nos trois amazones au grand cœur.

## action

## Des marcheurs mobilisés pour la prévention du cancer du sein

Près de 500 marcheurs ont participé à la marche organisée par les villes de La Chapelle-Saint-Mesmin, Ingré et Saint-Jean-de-la-Ruelle dans le cadre d'octobre « rose ». La municipalité se mobilise depuis



plusieurs années en faveur du dépistage du cancer du sein. Pour la deuxième année consécutive, les villes du canton se sont associées pour organiser une marche intercommunale en partenariat avec les associations locales de marcheurs comme le Mille Pattes Chapellois et avec le soutien de la CPAM du Loiret, du COFEL et de l'ADOC Loiret.

Deux parcours de 5 km et 10 km étaient proposés dans notre ville, dimanche 14 octobre, au départ de la Guinguette en bord de Loire. Des stands d'informations étaient disposés à l'arrivée. Cet événement a rencontré un grand succès et encourage les villes associées à poursuivre leur action. ■

## musique

## Un nouvel orchestre à l'école



Après une première expérience de trois ans conduite à l'école Jean Vilar, un nouvel orchestre a été constitué à l'école élémentaire Bel-Air.

Cette initiative, portée par la Ville en collaboration avec l'Education nationale et l'association Orchestre à l'école, permet aux enfants d'accéder à l'apprentissage d'un instrument de musique au sein de l'école. Comme pour l'école élémentaire Jean Vilar en 2015, c'est une classe de CE2 de l'école Bel-Air qui a commencé à la rentrée cette expérience pour une durée de trois ans. Début octobre, les instruments ont été remis à chaque élève par Nicolas Bonneau, Maire, Véronique Daudin, Adjointe à la culture, Christophe Andrivet, conseiller municipal délégué et Jean Gabriel Montaut, directeur de l'Ecole municipale de musique, danse et théâtre.

Les enfants vont suivre un enseignement alternant cours de pupitre où chaque enfant est accompagné par un professeur spécialisé dans son instrument et cours de tutti où tous les élèves sont rassemblés autour d'un chef d'orchestre pour jouer ensemble. Ce projet mobilise des professeurs de l'école municipale de musique. Les enfants ont la possibilité d'emmener leur instrument à leur domicile. À différentes reprises, ils auront la possibilité de se produire en public. Cette action, par l'apprentissage d'un instrument et la pratique en groupe, favorise l'autonomie des enfants et leur permet de développer la précision du geste, la mémorisation, l'écoute et le respect de l'autre. ■

Crédits photo : © Joël Aubry



## jeunesse

### Carnaval

Le carnaval aura lieu le **samedi 23 mars** à partir de 10h30 à l'Espace Béraire sur le thème de la bande dessinée.

## inscriptions

### Centre de Loisirs

- **Vacances d'hiver 2019**  
(du lundi 11 février au vendredi 22 février 2019)
- **Mercredis** du 27 février au 3 avril 2019

Les inscriptions se dérouleront du lundi 7 janvier au vendredi 18 janvier 2019 auprès du service Éducation-Jeunesse ou sur l'Espace famille du site internet de la ville. Attention places limitées.

## piscine

### La piscine sera fermée :

- le lundi 24 décembre 2018
- le lundi 31 décembre 2018
- du 11 au 15 février 2019 (vidange des bassins, les dates tiennent compte des obligations liées aux établissements scolaires et aux clubs sportifs)
- le dimanche 24 mars 2019 (compétition de natation synchronisée)



projet

# Le futur complexe sportif esquissé

Crédits photo : ©Ivars &amp; Ballet



Pour répondre à l'évolution des besoins de notre commune en équipements sportifs, la municipalité a décidé, après une phase d'études et de concertation avec les clubs, de construire un nouveau complexe sportif sur le site Jean Sadoul. Le maître d'œuvre vient d'être désigné par une procédure de concours.

La municipalité a lancé l'an dernier une étude préalable réalisée par le cabinet spécialisé Mott Mac Donald France en concertation avec les clubs sportifs. Cette réflexion a conduit à la décision de reconstruire le complexe sportif Jean Sadoul dont la salle multisports, construite en 1972, ne répond plus aux besoins. La réhabilitation du complexe actuel aurait nécessité des travaux trop lourds pour une surface toujours trop exigüe pour la bonne tenue des activités et des compétitions. La commune dispose sur cette unité foncière de plusieurs terrains disponibles qui vont servir à l'implantation du nouveau complexe. Un nouveau parking sera ensuite construit à l'emplacement de l'actuel gymnase.

Un concours d'architecture a été lancé au printemps pour retenir le maître d'œuvre. À l'issue de cette mise en concurrence,

c'est l'agence tourangelle Ivars & Ballet qui a été sélectionnée. Le nouveau complexe disposera d'une surface d'environ 2 600 m<sup>2</sup> (plus de 5 000 m<sup>2</sup> avec le parking et les extérieurs). Il comprendra notamment une salle multisports de 1 130 m<sup>2</sup> équipée de places en gradin et deux salles polyvalentes de 300 m<sup>2</sup> chacune. Chacune des trois salles disposera de plusieurs vestiaires et d'un local de rangement du matériel. Des vestiaires et un local de rangement sont également prévus pour les activités extérieures.

Ce projet s'intègre dans un enjeu urbain fort, à proximité d'un groupe scolaire, du collège et de l'Espace Béaire. Son insertion dans son environnement proche sera particulièrement soignée avec des espaces paysagers de qualité. Le volume architectural des salles sera rythmé verticalement par l'alternance de bandes métalliques opaques et de bandes polycarbonates translucides distribuant une lumière naturelle et adoucie.

« Une surface d'environ 2 600 m<sup>2</sup>. »

Ce projet permettra de disposer d'un complexe neuf et fonctionnel, disposant des annexes nécessaires avec des aires d'évolution sportive plus grandes et adaptées. Le projet est estimé à près de 6 millions d'euros au total (démolition, construction, parking, études...) et bénéficiera de subventions. ■



Crédits photo : ©Ivars &amp; Ballet

## internet

# Le déploiement de la fibre va s'accélérer

Commencés en 2016, les travaux de déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné vont s'accélérer dans les prochains mois dans notre ville pour s'achever fin 2019.

Actuellement, près des trois-quarts des logements de notre commune ont accès au très haut débit (plus de 30 Mbit/s) grâce notamment à l'opération de montée en débit réalisée par la municipalité en 2013. Le déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné a commencé en 2016 dans notre commune avec une commercialisation des premières lignes en 2017. Ces travaux sont effectués par SFR suivant une décision nationale.

Aujourd'hui, plus du tiers des logements de notre ville sont éligibles à la fibre. Les travaux de déploiement vont s'intensifier dans les prochains mois et comprendront également les logements raccordés par les réseaux aériens (sur poteaux électriques ou téléphoniques). La totalité du déploiement devrait être achevé fin 2019 suivant un engagement réitéré de SFR.



Crédits photo : ©Didier Cocatrix

Souscrire un abonnement à la fibre, lorsque votre logement est éligible, est un engagement individuel. En habitat collectif (copropriété ou bailleur), une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée avec SFR pour autoriser l'installation de la fibre optique dans les

parties communes. Cet équipement des parties communes de l'immeuble est réalisé aux frais exclusifs de l'opérateur.

→ **Pour vous informer sur votre éligibilité : [www.sfr.fr/box-internet/la-fibre-chez-vous/](http://www.sfr.fr/box-internet/la-fibre-chez-vous/)**

## environnement



## Remise des prix des maisons fleuries

Afin de concourir à l'amélioration du cadre de vie, la municipalité organise chaque année le concours des maisons, jardins et balcons fleuris. Un jury composé d'élus, d'agents municipaux des espaces verts et de représentants d'associations a noté les différents postulants au début de l'été. Les prix ont été remis fin novembre lors d'une réception au Plessis des Hauts.

### les gagnants



#### Maison avec jardin fleuri :

- 1- Serge BILLARD
- 2- Chantal BLANCHARD
- 3- Charlin DANOIS
- 4- Guy MESTDAGH
- 5- Paulette BRENDER

#### Maison avec jardin paysager :

- 1- Monique BLONDEAU
- 2- Françoise BESANÇON
- 3- Guy HATTON

#### Décor floral

##### sur la voie publique :

- 1- Joachim TEIXEIRA DA SILVA

#### Maison avec balcon ou terrasse :

- 1- Jean-Claude RODRIGUEZ
- 2- Chantal DONNADIEU

#### Restaurant :

- 1- Courtepaille

**ruches****Réglementation apiculture**

Si vous disposez d'une ou plusieurs ruches, il est obligatoire de les déclarer chaque année, ainsi que leurs emplacements. Un site internet du ministère de l'agriculture permet de saisir sa déclaration en ligne :

**[www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr)**

Si vous disposez déjà d'un numéro d'apiculteur (NAPI) il vous sera demandé. Dans le cas où vous déclarez pour la première fois, un numéro d'apiculteur vous sera immédiatement attribué lors de votre déclaration. La déclaration des ruches et ruchers doit se faire au moins une fois entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre de l'année.

**travaux****L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite progresse**

La Ville poursuit la mise en œuvre de son programme de mise en accessibilité de ses bâtiments aux personnes à mobilité réduite. Un budget de près d'un million d'euros y est consacré de 2016 à 2021.

En 2016 et 2017, le programme d'accessibilité avait concerné le complexe sportif Aurélien Hatton, le centre social, la mini-crèche, l'Espace Béraire et le groupe scolaire Jean Vilar. Cette année, le centre de loisirs et le groupe scolaire Bel-Air étaient concernés, et dans une moindre mesure, en raison de sa construction plus récente, le groupe scolaire des Vallées.

Parmi les nombreux travaux réalisés, on peut souligner la requalification du chemin d'accès à l'accueil périscolaire Bel-Air, l'atténuation des ressauts de portes, le remplacement de vantaux de portes, la mise aux normes de sanitaires adaptés,



Le montant total des travaux d'accessibilité réalisés en 2018 est de  
**1 33 000 €**

l'adaptation des caniveaux et des avaloirs. Comme pour tous les bâtiments, une signalisation adaptée a également été mise en place. ■

**infrastructures****Aménagement de l'A10 : les travaux commencent**

L'aménagement de l'autoroute A10 au nord d'Orléans fait partie des projets retenus dans le cadre du Plan de relance autoroutier. Il a été confié par l'Etat à VINCI Autoroutes (réseau Cofiroute). Ce projet est une réponse à l'augmenta-

tion des trafics enregistrés sur l'autoroute A10 entre l'A19 et l'A71. Le projet prévoit notamment la réalisation d'une 4<sup>e</sup> voie dans chaque sens de circulation sur les 16 kilomètres de l'autoroute A10 situés entre les bifurcations avec l'A19 et l'A71. Ces travaux qui ont commencé fin novembre doivent durer 6 ans. La mise en service est prévue à l'horizon 2025. Le projet représente un investissement de 222 millions d'euros et emploiera 250 personnes sur le chantier.

Notre ville est principalement concernée par le réaménagement de la bifurcation de l'A10 avec l'A71 afin d'améliorer notamment la sécurité des circulations. Ces travaux nous impacteront surtout de début 2019 jusqu'à fin 2021. Lors de l'enquête publique, la municipalité a fait valoir des réserves qui ont été prises en compte pour préserver les emplacements nécessaires à la réalisation d'infrastructures souhaitées par la Ville (itinéraire doux, voie de contournement...).

→ **Plus d'informations : [www.a10-nord-orleans.fr](http://www.a10-nord-orleans.fr)** ■



## pratique

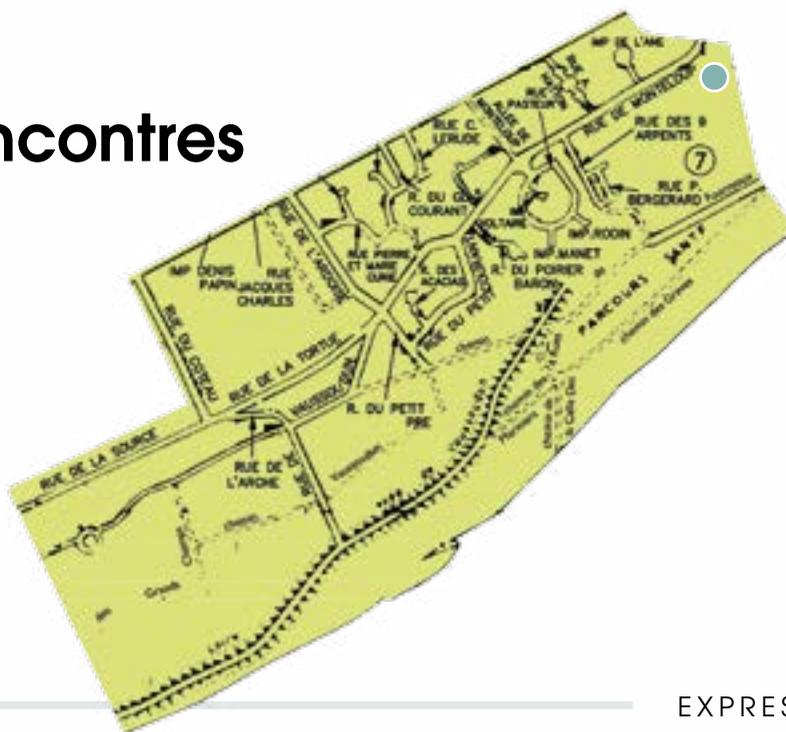
## Prochaines rencontres de quartier

## Quartier « Monteloup »

→ Réunion le vendredi 1<sup>er</sup> mars  
à 18h30 - Espace Béraire

→ Visite le samedi 2 mars  
à partir de 10h30

● Point de rencontre :  
devant la piscine



EXPRESSION

## Rassemblement pour La Chapelle Autrement

Oui nous étions pour le marché en lançant une pétition en 2008. Le maire disait alors que nous le faisons bien rire.

Oui pour le tramway dès Avril 2008 en proposant au maire ce que St J de Braye a réussi. Le maire vous fait des promesses depuis 10 ans.

Oui pour la piscine, le maire n'ayant eu de cesse de reprocher à Mr Baumier la mauvaise gestion de la 1<sup>ère</sup> rénovation.

Oui pour garder nos médecins en 2012.

Oui pour Internet sans conflit ADSL/Fibre.

Oui pour le projet bi-cross et la conservation des bonnes terres agricoles.

Oui nous sommes respectueux du poste occupé par N. BONNEAU alors qu'il a toujours été dans l'humiliation, le sarcasme.

+ D'infos <http://lerenouveauchapellois.fr/>

**Chantal MARTINEAU, Emilie XIONG,  
Christian BOUTIGNY**

## Tram : trop de blabla

Orléans voudrait une troisième ligne de Tram.

À chaque élection, M. Bonneau promet de se battre pour l'extension de la ligne B.

**Et s'il agissait concrètement en mobilisant les Chapellois ?**  
Exigeons notre dû !

**Arnaud DOWKIW, Conseiller municipal  
d'opposition indépendant**

## Ensemble pour La Chapelle

### La majorité municipale poursuit son action et tient ses engagements :

- Après la rénovation de la **piscine**, l'**église** a bénéficié de sa plus importante restauration jamais réalisée. Des travaux sont aussi réalisés sur d'autres bâtiments communaux (Hôtel de ville, écoles, installations sportives...).
- **La maison de santé** est en cours de construction. Elle permettra de regrouper plusieurs professionnels de santé et d'en accueillir de nouveaux. L'offre de soins s'est déjà accrue avec l'arrivée de plusieurs médecins spécialistes et d'un centre de réadaptation fonctionnelle.
- **Un nouveau complexe sportif** sera prochainement mis en construction pour mieux répondre aux besoins. Les études préalables ont été conduites en concertation avec le mouvement sportif.
- Les actions municipales en faveur de la **vie culturelle** sont fortement développées. Dans le même temps, le soutien au tissu associatif a été maintenu.
- Les moyens alloués à **vosre sécurité** sont régulièrement renforcés notamment par l'augmentation des effectifs de la police municipale et le développement de la vidéo-protection.
- Le réseau bus-tram a été fortement développé dans notre commune et la desserte ferroviaire préservée.

Cette action pour notre ville, nous souhaitons la mener avec le consensus le plus large. **Une partie de l'opposition a fait le choix d'un dialogue constructif.**

Nous regrettons cependant que **M. Boutigny persiste dans son obstruction** systématique après s'être déjà constamment opposé à nos projets par le passé : **marché, minibus pour nos aînés, agenda 21, internet haut-débit...**

Votre équipe municipale reste mobilisée à vos côtés, avec tous ceux qui le souhaitent, pour **continuer à faire avancer notre ville.**

**La majorité municipale**

INSTANTANÉS



Crédits photo : ©Joël Aubry

16 septembre

## Ouverture de la saison culturelle

La compagnie « Les Têtes d’Affiche » a investi le Parc de Béaire avec ses solex pour l’ouverture de la saison culturelle municipale. Un spectacle drôle et complètement déjanté qui a ravi petits et grands.



Crédits photo : ©Joël Aubry



10 au 20 octobre

## Festival Echap'&Vous !

Au programme de cette 10<sup>ème</sup> édition du festival organisé par la Ville, 10 jours de spectacles riches en découvertes et en émotion, à destination de tous les publics. Entre humour, conte, opéra jeune public, musique swing... chacun a pu trouver le moment qui lui correspond.

Le festival s'est clôturé en beauté avec 500 personnes venus applaudir Manu Payet. L'humoriste présentait son tout dernier spectacle « Emmanuel », un one-man-show bourré d'humour et d'autodérision.





4 novembre

## Repas des Anciens

Plus de 340 aînés ont participé à ce moment de convivialité proposé par la municipalité.



7 septembre

## Remise des récompenses aux sportifs de la ville

Tous les ans, la municipalité met à l'honneur les sportifs particulièrement méritants. Cette année, 85 personnes ont été récompensées sur propositions des clubs.



9 au 18 novembre

## Centenaire de l'Armistice de 1918

À l'occasion du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, la Ville a proposé un cycle commémoratif de la Grande Guerre qui a débuté avec la projection du film « À l'Ouest, rien de nouveau ». Le public a aussi pu redécouvrir l'exposition « 1914-1918 à La Chapelle-Saint-Mesmin » qui a été complétée cette année, ainsi qu'une exposition sur l'engagement américain. L'Harmonie a donné un superbe concert avec la participation des élèves de CM2 de la ville. Lors de la cérémonie commémorative, à laquelle assistait un public nombreux, la sonnerie du cessez-le-feu a retenti à 11 heures précises, comme cent ans auparavant.

23 au 25 novembre

## Festival « Images de l'Eau delà »

L'Espace Béaire a accueilli la 15<sup>ème</sup> édition du festival d'images sous-marines organisé notamment par la FFESSM 45 avec la participation du Groupe de Plongée Chapellois et le soutien de la Ville. Lors de cette édition, une conférence a été animée par le célèbre océanographe et plongeur professionnel François SARANO.



LA   
CHAPELLE  
SAINT   
MESMIN 

Jean-Marc Dumontet présente

# FRANCK FERRAND

**SAMEDI**  
**4 MAI** 20H30  
ESPACE BÉRAIRE

MISE EN SCÈNE  
**ÉRIC MÉTAYER**

**Tarifs : 29 € / 24 €**  
Renseignements :  
02 38 22 30 79



**Histoire**

[www.ville-lachapellesaintmesmin.fr](http://www.ville-lachapellesaintmesmin.fr)



Culture à La Chapelle Saint Mesmin